

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 35 (1894), p. 401-405

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1894\\_\\_35\\_\\_401\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__401_0)

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 11. — NOVEMBRE 1894

---

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1894.

**SOMMAIRE.** — Élection et présentation de nouveaux membres titulaires. — Nécrologie : MM. Paul Chalvet, Armand Lalande et Eugène Delon. — Communications diverses du Président. — Présentation d'ouvrages : le Secrétaire général, M. de Crisenoy. — L'Agriculture aux États-Unis, par M. Levasseur.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Alfred Neymarck.  
Le procès-verbal de la séance du 18 juillet 1894 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

LA SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE ;

M. IVANTCHOFF (Théodor), directeur du bureau de statistique de Sofia (Bulgarie).

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance, comme *membres titulaires* :

Sur la proposition de MM. Alfred Neymarck et Adolphe Coste :

M. ZOLLA (Daniel-Bernard), professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon et à l'École libre des sciences politiques, 12, boulevard Montparnasse (square du Croisic) ;

Sur la proposition de MM. A. Neymarck, A. Sabatier et Ém. Yvernès :

M. GIRARD (Max), avocat, agréé au tribunal de commerce, 2, rue Rossini ;

Sur la proposition de MM. A. Neymarck et Em. Yvernès :

M. ROBIN fils (F.), professeur à l'Association polytechnique et à l'Association philotechnique, 56, rue Saint-Dominique.

M. le PRÉSIDENT annonce, en ces termes, le décès de trois membres de la Société :

« J'ai le triste devoir de faire connaître à la Société les pertes sensibles que nous avons faites depuis notre dernière séance.

« Nous avons tous ressenti une vraie douleur, en apprenant la mort inopinée de notre bien cher vice-président, M. Paul Chalvet. Nous avons pour notre collègue une vive affection et je puis dire qu'il nous la rendait bien. Ses grandes qualités administratives, sa science si sûre, l'avaient désigné à vos choix, et vous l'aviez appelé successivement au Conseil, puis à l'une des vice-présidences de notre Société. Il s'intéressait avec passion à nos travaux, assistait à presque toutes nos séances et dans toutes nos réunions, nous étions sûrs de trouver près de lui des avis sages, un appui éclairé.

« M. Chalvet était né à Paris en 1833 : il avait été reçu docteur en droit à la Faculté de Toulouse, où son père était directeur de l'enregistrement et des domaines. En 1855, il obtenait la médaille d'or du concours de doctorat devant la Faculté. Peu de temps après, l'Académie de législation de Toulouse lui décernait une médaille d'or pour un *Traité sur la législation des bords de la mer*.

« Entré dans l'administration des domaines où le rattachaient des traditions de famille fort anciennes et non interrompues, il suivit en 1870 la délégation du Gouvernement à Tours et à Bordeaux et fut chargé, pendant la guerre, de plusieurs missions dont il s'acquitta avec succès. En 1874, il fut chargé de la rédaction du tableau des propriétés immobilières de l'État, important inventaire d'une partie de la fortune nationale. L'année suivante, il était chargé de l'examen des candidats pour l'entrée dans l'administration de l'enregistrement. Après avoir franchi, à la direction générale, tous les degrés de la hiérarchie, il remplit pendant quatre ans les fonctions de chef du personnel de cette administration.

« C'est en 1881 qu'il l'a quittée pour devenir administrateur-directeur de la Compagnie foncière en France ; en 1892, il fut nommé administrateur du nouveau Comptoir national d'escompte.

« M. Chalvet était un esprit fort distingué, d'un caractère aimable et sympathique à tous ceux qui le connaissaient.

« Nous avons perdu en lui un collègue unissant à la distinction de l'esprit, à un rare savoir, les plus nobles qualités du cœur. Sa figure ouverte, franche, éclairée par un bienveillant sourire, inspirait la confiance et l'amitié. L'homme privé ne s'est pas laissé voir ici, dans nos relations d'affectueuse confraternité. Tous ceux qui l'ont connu dans l'intimité de la famille ont éprouvé le charme et la douceur de ce père si bon, si heureux de se sentir entouré de la tendresse des siens. Nous partageons le deuil de sa digne compagne, de sa famille si cruellement frappée, de son frère, M. Étienne Chalvet, notre confrère, qui nous est aujourd'hui doublement cher. Nous reporterons sur lui l'affection sincère que nous avons tous pour le collègue dévoué, loyal et sûr que nous avons perdu et dont nous honorerons la mémoire en conservant le souvenir de sa collaboration si précieuse et si utile.

Nous avons eu la douleur de perdre M. Lalande, un des fondateurs de notre Société. Vous connaissez la vie si active, si bien remplie de notre vénéré confrère. Propriétaire d'importants vignobles, président du conseil d'administration de la ligne de navigation à vapeur de Bordeaux à New-York, administrateur de la Compagnie d'Orléans et de la Compagnie du gaz de Bordeaux et consul d'Autriche-Hongrie à Bordeaux, conseiller municipal de sa ville natale pendant plus de trente ans, adjoint au maire, président de la Chambre de commerce bordelaise, député de la Gironde de 1881 à 1889, officier de la Légion d'honneur, M. Armand Lalande a été l'homme du devoir et la personnification du travail utile et fécond.

« Il s'intéressait à toutes les questions économiques, commerciales, industrielles, financières ; il savait les services que la statistique pouvait et devait rendre au pays entier, et bien que son grand âge, ses occupations nombreuses, son éloignement de Paris pendant une grande partie de l'année, ne lui permissent pas de venir ré-

gulièrement à nos séances, il est toujours resté fidèle à notre Société qu'il avait contribué à fonder. Le souvenir de M. Armand Lalande restera parmi nous.

« J'ai encore à vous faire part de la mort de M. Eugène Delon, officier d'Académie, membre du Comité de surveillance et de perfectionnement de l'École des Beaux-Arts de Toulouse. M. Delon faisait partie de notre Société depuis 1884 et suivait attentivement nos travaux. Il sera unanimement regretté de tous ses confrères de la Société. »

Cette douloureuse communication est accueillie par des marques unanimes d'adhésion aux sentiments exprimés par le Président.

M. le PRÉSIDENT rappelle que, depuis la dernière séance, M. KELLER, inspecteur général des mines, ancien président de la Société, et M. DELATOUR, directeur du mouvement général des fonds au Ministère des finances, ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur, et MM. Adolphe COSTE, ancien président de la Société, et FONTAINE (Louis), actuaire de la Caisse nationale des retraites de la vieillesse, nommés chevaliers du même ordre. Il sait être l'interprète de tous ses confrères en exprimant la satisfaction que la Société a éprouvée de ces distinctions si légitimes et si méritées. (*Assentiment unanime.*)

M. le PRÉSIDENT est également heureux de faire connaître à l'assemblée que le jury supérieur de l'Exposition de Lyon a, sur la proposition de M. Cheysson, président du jury de la section d'économie sociale, décerné à la Société de statistique de Paris un grand prix, la plus haute récompense dont il disposait, et à son secrétaire général une médaille d'or de collaborateur. (*Applaudissements.*)

Plusieurs congrès ont eu lieu pendant les vacances et la Société de statistique y a été largement représentée.

MM. Yves Guyot, Moron, Raffalovich et L. Ducret ont pris une part très active aux discussions du congrès d'Anvers sur la législation douanière et la réglementation du travail (du 16 au 21 juillet).

Au congrès de la propriété bâtie qui s'est réuni à Lyon du 6 au 9 août, M. Yves Guyot présidait l'une des sections.

L'Association française pour l'avancement des sciences a tenu sa 23<sup>e</sup> session à Caen du 9 au 15 août. La section d'économie politique et de statistique était présidée par M. de Foville et avait pour l'un de ses secrétaires M. Pierre des Essars. Deux communications ont été faites par M. Yves Guyot, l'une sur le dénombrement de 1891, l'autre sur le système protectionniste; cette dernière a provoqué l'intervention de M. Clément Juglar. Le secrétaire général de la Société, M. Yvernès, a entretenu la section du crime et du criminel devant le jury; cette étude a été publiée dans la livraison de septembre du Journal de la Société.

Le VIII<sup>e</sup> congrès international d'hygiène et de démographie (Budapest, du 1<sup>er</sup> au 9 septembre 1894) a compté parmi ses membres MM. Levasseur, Fernand Faure et Jacques Bertillon.

Enfin, au congrès des accidents du travail, dont la 3<sup>e</sup> session a été tenue à Milan le 1<sup>er</sup> octobre, MM. Cheysson, Keller, Yves Guyot et Bellom ont brillamment participé aux délibérations.

M. le PRÉSIDENT adresse aux membres de la Société, qui ont figuré dans ces divers congrès, les plus chaleureux remerciements auxquels s'associe l'assemblée tout entière.

La Société a pu constater que le compte rendu de ses séances avait été repris au *Journal officiel*. Le PRÉSIDENT a adressé, en son nom, à MM. Burdeau et Delatour l'expression de sa vive gratitude pour la part qu'ils ont prise à ce résultat.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL énumère les ouvrages reçus par la Société pendant les trois derniers mois et au nombre desquels on remarque :

1<sup>o</sup> Deux brochures de M. Yves Guyot, l'une sur la *Répartition de la propriété*

*mobilière en France* (communication faite au National-Liberal-Club le 4 juillet 1894) ; l'autre, sur la *Réglementation officielle du travail* (discours prononcé au congrès d'Anvers).

2° Un *Petit manuel d'assistance publique*, par M. Victor Turquan. Cet ouvrage renferme un certain nombre de tableaux statistiques relatifs aux bureaux de bienfaisance, aux hôpitaux, etc.

3° Le 2° volume de l'étude de M. Benno-Karpelès, de Vienne, sur les *Ouvriers du district houiller de Moravie-Silésie*.

4° Une notice sur les *Conditions industrielles de la ville de Milan*, par M. Leopoldo Sabbatini.

Parmi les documents officiels français, le secrétaire général appelle l'attention de l'assemblée sur les trois suivants : *Résultats statistiques du dénombrement de 1891* (Office du Travail) ; *Statistique de la navigation intérieure, 1893* (Ministère des travaux publics) et *Statistique pénitentiaire, 1890 et 1891* (Ministère de l'intérieur).

M. DE CRISENOY présente le huitième volume des *Annales des assemblées départementales*, contenant le compte rendu des travaux des conseils généraux pendant l'année 1893.

Il signale particulièrement les documents concernant l'application de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale ; les études entreprises par un certain nombre de conseils généraux pour combattre la mendicité et le vagabondage, qui sont, pour les campagnes, un véritable fléau contre lequel tous les efforts ont été impuissants jusqu'ici ; enfin, les documents relatifs au nouveau régime financier des départements.

La suppression du budget sur ressources spéciales a eu pour effet de conférer l'autonomie financière aux départements ; mais le résultat le plus important de cette réforme devait être la suppression du budget des reports, devenu sans objet et dont le règlement par décret entraîne toute une série de travaux et de formalités considérables en même temps qu'il immobilise pendant dix mois dans les caisses départementales une cinquantaine de millions de ressources au grand dommage des créanciers des départements et des entreprises qui se trouvent arrêtées pendant l'époque de l'année où elles pourraient être poursuivies le plus utilement. Cette réforme, la plus considérable assurément et la plus utile de toutes celles qui ont été réalisées depuis la constitution du budget départemental, réclamée par 70 conseils généraux, se trouve cependant en souffrance depuis deux ans. Le projet de loi présenté par le Ministre de l'intérieur, voté par la Chambre des députés, accepté par la commission des finances du Sénat, est arrivé en délibération en fin de session et ajourné. Il n'en a plus été question depuis. C'est grand dommage et il serait fort à désirer qu'il fût repris et mené à bonne fin.

M. le PRÉSIDENT remercie M. de Crisenoy de sa communication si intéressante et s'associe aux désirs qu'il a exprimés. Il fait observer que la situation financière des départements publiée, chaque année, par le Ministère de l'intérieur présente une lacune importante que la Société de statistique de Paris a déjà signalée, au sujet des emprunts communaux et départementaux. Il serait à désirer qu'à côté du montant total des emprunts contractés, le Ministère publiât le détail de ces emprunts, la forme sous laquelle ils ont été effectués, le nombre et la nature des titres émis, le prix d'émission, le total des titres amortis, l'époque à laquelle ces emprunts seront totalement remboursés.

M. LEVASSEUR offre à la Société le volume qu'il vient de publier sur l'*Agriculture aux États-Unis*. Cette étude comprend un premier chapitre relatif à la manière dont la statistique agricole est établie aux États-Unis, sept chapitres consacrés à l'économie rurale, à la production par matières et par régions, à la colonisation et aux hypothèques, deux chapitres sur le commerce intérieur et extérieur, dans lesquels il est traité de la question des prix et de la situation actuelle des pays expor-

tateurs et importateurs de denrées agricoles. Il se termine par un résumé, suivi du rapport que M. Levasseur a fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur le concours de 1894 pour le prix Rossi : Rechercher les origines de la législation dite du *Homestead* ; en exposer le fonctionnement dans les pays où elle est établie ; en apprécier les avantages et les inconvénients.

Sur l'invitation du Président, M. LEVASSEUR entre, au sujet de son travail, dans d'intéressants développements que l'on trouvera *in extenso* à la suite du présent procès-verbal.

M. le PRÉSIDENT, après avoir remercié M. Levasseur de sa savante communication, émet l'avis que l'heure est trop avancée pour qu'il soit possible d'échanger immédiatement des idées sur un sujet aussi complexe et prie les membres qui désirent présenter des observations ou poser des questions à M. Levasseur de vouloir bien revenir à la prochaine séance qui s'ouvrira par cette discussion.

L'ordre du jour présentera ensuite les trois communications suivantes :

1° Du degré de surpeuplement des habitations à Paris et dans les principales villes de l'Europe, par M. le Dr Jacques Bertillon.

2° Les résultats statistiques du dénombrement de 1891, par M. Moron.

3° L'abaissement des tarifs de grande vitesse, par M. Cheysson.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire general,  
Em. YVERNÈS.

Le Président,  
Alfred NEYMARCK.

---